

CLIN M1 OU M0

VÊTURE

NATURE DES TRAVAUX

Le revêtement de façade sera réalisé par un procédé de vêtiture VETISOL CLIN TYPE 0 ou TYPE 1, bénéficiant d'un Avis Technique formulé par le C.S.T.B.

Le système permettra de satisfaire à la réglementation thermique applicable aux constructions neuves à partir de la résistance thermique de l'isolant utilisé en partie courante. L'étanchéité à l'air étant assurée par le support, le procédé permettra de réaliser des murs de type XIII et XIV.

CADRE D'UTILISATION

Se référer à l'Avis Technique, notamment en ce qui concerne l'exposition au vent.

Classement reVETIR : r_1 $e_{2\text{à}3}$ $V_{2\text{à}3}$ E_4 T_2 I_4 R_2

Le classement au feu de la vêtiture en œuvre sera M0 pour le TYPE 0 et M1 pour le TYPE 1.

COMPOSANTS

• Les éléments de vêtiture

Les clins sont constitués d'un clin aluminium d'épaisseur 6/10^{ème} de mm, pour une finition martelée ou 8/10^{ème} pour une finition lisse, prélaqué, d'une largeur utile 390 mm, traversé longitudinalement de deux faux-joints ouverts pour donner à la vêtiture un pas apparent de 130 mm. Les bords des chants longitudinaux seront constitués d'un retour à plis multiples, constituant les rives d'emboîtement.

L'isolation incorporée peut se présenter sous forme de blocs en polystyrène expansé (TYPE 1) de densité minimale de 15 kg/m³. La face arrière de ces blocs est plane et la face avant présente outre les deux rainures longitudinales prévues pour le logement des deux faux-joints ouverts du clin, un réseau de rainures destinées à faciliter le recueil en face arrière de clin, des eaux de condensation. Les épaisseurs d'isolant sont de 30, 60, 80, 100 et 120 mm.

L'isolation incorporée peut se présenter sous forme de blocs isolants en laine de roche (TYPE 0) de densité 90 kg/m³.

Un raidisseur sera toujours associé à l'âme isolante en laine de roche afin de s'opposer au déboîtement des clins sous les efforts de dépression du vent.

La longueur maximale des éléments de vêtiture est prévue à 6 m maximum pour la version TYPE 0 et à 12 m maximum pour la version TYPE 1. Le clin aluminium et l'isolant sont toujours associés par collage.

• Les fixations des éléments de vêtiture

La fixation des clins est possible traversante par des ensembles clous-vis/cheville diamètre 8 mm type SPIT HIT M ou équivalent.

Dans les autres cas, la fixation est assurée par des pattes éclisses en tôle d'acier galvanisée, Z 275 d'épaisseur 30/10^{ème} pour le type 0 et d'épaisseur 20/10^{ème} pour le type 1. L'ancrage de la patte éclisse est alors réalisé par clou vis/cheville polyamide Ø 8 mm au travers d'un trou Ø 9 mm pré-percé.

MISE EN OEUVRE

Le système VETISOL CLIN est applicable sur des parois planes et verticales en béton plein de granulats courants, ou en maçonnerie d'éléments, neuves ou déjà en service, aveugles ou comportant des baies.

Les parois support pourront être brutes ou revêtues :

- Soit préalablement par une couche isolante en plaque de polystyrène expansé ou des panneaux de laine de roche. L'épaisseur de cette couche isolante est comprise entre 20 et 150 mm,
- Soit antérieurement par un enduit ou un système d'isolation par enduit sur isolant.

Ce procédé de vêtiture sera mis en œuvre sur la structure porteuse moyennant une reconnaissance préalable du support, un calepinage des éléments et profilés complémentaires et le respect des conditions de pose.

La mise en œuvre s'opère par pose directe de la vêtiture VETISOL CLIN sur la structure verticale, en disposition soit verticale, soit horizontale.

La densité des fixations par m², compte tenu des efforts dus à la dépression sous vent normal, est fonction de la résistance admissible à l'arrachement des fixations.

En tout état de cause, l'entraxe maximal sera égal à 60 cm, ce qui correspond à 4 fixations au m², étant entendu par ailleurs qu'en bout tant de clin que de profilé d'habillage, la fixation d'extrémité est respectivement disposée à moins de 15 cm de la tranche de coupe.

CLIN M1 OU M0

VÊTURE

- **Pose en position verticale des éléments**

La pose s'effectuera à l'avancement en partant d'un angle de façade et sens contraire des vents dominants.

- **Pose en position horizontale des éléments**

La pose s'effectuera à l'avancement de bas en haut à partir d'un profilé de départ soigneusement réglé. Lorsque la façade dépassera la longueur maximale de fourniture, l'ouvrage sera composé de modules successifs séparés par un couvre joint vertical.

- **Traitement des points singuliers**

Le traitement des points singuliers sera réalisé à l'aide d'accessoires métalliques façonnés, prévus par le fabricant.

- **Stabilité en zones sismiques**

Le procédé VETISOL CLIN peut être mis en œuvre en zones de sismicité 1 à 4 sur des bâtiments de catégorie I, II, III et IV, sous réserve de respecter les prescriptions de l'avis technique.